

Séance du **14 mars 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2023 - 2e série (2024/P01)

Rapport : M. Vincent Matthys

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 01/2024, du 15 janvier 2024, concernant la demande de crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2023 – 2^e série,
- VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2023 tels que présentés dans le préavis susmentionné, pour un montant total de CHF 158'200.00.

Ainsi délibéré en séance du **14 mars 2024**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 16 mars 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind

Séance du **14 mars 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande d'un crédit de CHF 572'000.— pour financer la démarche participative, l'aménagement temporaire et l'organisation de mandats d'études parallèles pour le réaménagement de la place Robin (2024/P02)

Rapport : M. Jérémie André

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 02/2024, du 15 janvier 2024, concernant la demande de crédit pour financer la démarche participative, l'aménagement temporaire et l'organisation de mandats d'études parallèles pour le réaménagement de la place Robin,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

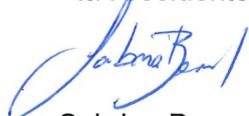
1. d'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 572'000.— pour la démarche participative, l'aménagement temporaire et l'organisation de mandats d'études parallèles pour le réaménagement de la place Robin ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte du bilan Dépenses d'investissements ;
3. d'amortir les crédits demandés selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance du **14 mars 2024**.

Adopté à la majorité (un certain nombre d'avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 16 mars 2024.

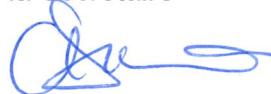
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente



Sabrina Berrocal



la Secrétaire



Carole Dind

Séance du **14 mars 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Adoption du Plan d'affectation « Les Moulins » et de la servitude de passage public à pied et à vélo (2024/P03)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 03/2024, du 15 janvier 2024, concernant l'« Adoption du Plan d'affectation « Les Moulins » et de la servitude de passage public à pied et à vélo »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter le Plan d'affectation « Les Moulins » et son règlement, tel qu'amendé ;
2. d'adopter le Plan de la servitude de passage public à pied et à vélo passant au travers du PA « Les Moulins ».

Ainsi délibéré en séance du **14 mars 2024**.

Adopté à une large majorité (deux avis contraires et trois abstentions) tel qu'amendé.

Pour extrait conforme le 16 mars 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind

Séance du **14 mars 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 7'605'000.— pour la transformation du bâtiment « La Cheneau » à Château-d'Oex » (2024/P04)

Rapport : M. Vincent Matthys

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 04/2024, du 15 janvier 2024, concernant la « Demande de crédit d'ouvrage de CHF 7'605'000.- pour la transformation du bâtiment « La Cheneau » à Château-d'Oex »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'ouvrage de CHF 7'605'000.- pour financer la transformation du bâtiment « La Cheneau » à Château-d'Oex ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante par le prélèvement sur le compte des investissements « Dépenses d'investissements », ou si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
3. d'amortir le crédit d'étude et le crédit d'ouvrage selon les règles du MCH2 ;
4. de prendre acte que les subventions seront portées en déduction du crédit accordé lors du décompte final ;
5. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2024 de CHF 90'000.- sur le compte N° 505 École à la montagne La Cheneau pour la location d'un chalet à la montagne pendant la durée des travaux ;
6. de charger la Municipalité d'inscrire au budget 2025 et 2026, sur le compte N° 505 École à la montagne La Cheneau, les montants nécessaires (loyers et charges) à la location d'un chalet à la montagne pendant la durée des travaux.

Ainsi délibéré en séance du **14 mars 2024**.

Adopté à une large majorité (trois avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 16 mars 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente



Sabrina Berrocal



la Secrétaire



Carole Dind

Séance du 14 mars 2024

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande de crédits et d'autorisations pour l'achat du bien-fonds N° 314 et études de rénovation du bâtiment rue des Moulins 11, propriété de la Société Coopérative d'Habitation « Charmontey » (2024/P05)

Rapport : Mme Diane von Gunten

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 05/2024, du 15 janvier 2024, concernant la « Demande de crédits et d'autorisations pour l'achat du bien-fonds N° 314 et études de rénovation du bâtiment rue des Moulins 11, propriété de la Société Coopérative d'Habitation « Charmontey »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 8'160'000.- pour l'achat de la parcelle N° 314, rue des Moulins 11 ;
2. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et pièces relatifs à cette opération, notamment constituer, modifier ou radier tous droits réels immobiliers et à procéder à toute réquisition au Registre foncier ;
3. d'autoriser la Municipalité à constituer un droit de superficie sous la forme d'un droit distinct et permanent d'une durée de 100 ans qui sera immatriculé comme immeuble au Registre foncier. Le droit de superficie s'exerce sur les bâtiments construits No d'assurance incendie 3496a et 3496b, de la parcelle N° 314 du cadastre de Vevey, sise rue des Moulins 11, moyennant le paiement d'une redevance annuelle de CHF 71'400.- indexée à l'évolution du coût de la vie ;
4. de vendre les lots PPE N° 4 et N° 5, suite à la constitution de ladite PPE « Moulins 11 », à la S.l. « La Veveyse » pour un montant estimé à trois millions cinq cent huitante-trois mille cent vingt-deux francs (CHF 3'583'122.-) ;
5. d'accorder un crédit de CHF 590'000.- pour les études de rénovation du bâtiment et aménagement d'une garderie de 88 places ;
6. de financer ces dépenses par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissements » ;
7. d'amortir les crédits demandés selon les règles du MCH2 ;
8. d'accorder un crédit supplémentaire au budget 2024, pour la période du mois de septembre à décembre, relatif à l'engagement d'un-e chargé-e de projets au service Bâtiments, gérance et énergie pour le développement des projets de construction et rénovation des bâtiments communaux affectés à l'accueil préscolaire en cours et leur réalisation.
- Compte 300.3011 : CHF 55'000.-

Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

9. de charger la Municipalité d'inscrire au budget 2025 et suivants les montants relatifs à l'engagement d'un·e chargé·e de projets au service Bâtiments, gérance et énergie pour le développement des projets en cours et leur réalisation.
10. d'autoriser la Municipalité à fixer à la Société Coopérative d'Habitation « Charmontey **B** », la rente du droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle N° 608 du cadastre de Vevey, sise rue d'Italie 7-13, à CHF 28'257.- (au lieu de CHF 44'476.25), indexée à l'IPC et conditionnée au maintien de buts convergents avec le DDP original, soit de mettre sur le marché des appartements à bas loyers.

Ainsi délibéré en séance du **14 mars 2024**.

Adopté à l'unanimité tel qu'amendé.

Pour extrait conforme le 16 mars 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind

Séance du **14 mars 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande de crédit supplémentaire de CHF 279'500.— pour le financement de l'accueil scolaire de migrant·e·s dans le bâtiment Nestlé à Plan-Dessus (2024/P06)

Rapport : M. Vincent Matthys

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 06/2024, du 15 janvier 2024, concernant la demande de crédit supplémentaire de CHF 279'500.- pour le financement de l'accueil scolaire de migrants·e·s dans le bâtiment Nestlé à Plan-Dessus,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire déjà dépensé de CHF 33'000.- au budget communal 2023 pour la location de novembre et décembre 2023 ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire déjà dépensé de CHF 33'000.- au budget communal 2024 pour la location de janvier et février 2024 ;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 163'500.- au budget communal 2024 pour la location de mars à décembre 2024 ;
4. de charger la Municipalité d'inscrire au budget de l'exercice 2025 CHF 114'500.- pour la location de janvier à juillet 2025 ;
5. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire déjà dépensé de CHF 50'000.- **au budget 2024** pour les travaux d'adaptation.

Ainsi délibéré en séance du **14 mars 2024**.

Adopté à une large majorité (quelques avis contraires et deux abstentions) tel qu'amendé.

Pour extrait conforme le 16 mars 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind

Séance du **14 mars 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Adoption du Plan d'Affectation « Avenue Reller » et son règlement et rapport de minorité (2024/RM07) (2024/P07)

Rapport (majorité) : Mme Marianne Ghorayeb

Rapport (minorité) : M. Alain Gonthier

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 07/2024, du 31 janvier 2024, concernant l'« Adoption du Plan d'Affectation « Avenue Reller » et son règlement »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter le Plan d'affectation « Avenue Reller » et son règlement, tel qu'amendé ;
2. d'approuver les propositions de réponses de la Municipalité aux oppositions au Plan d'affectation « Avenue Reller » et son règlement.

Ainsi délibéré en séance du **14 mars 2024**.

Adopté à une très large majorité (un avis contraire et deux abstentions) tel qu'amendé.

Pour extrait conforme le 16 mars 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente



Sabrina Berrocal



la Secrétaire



Carole Dind

Séance du **14 mars 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Adoption du Plan d'affectation « Rue de Fribourg » et son règlement et rapport de minorité (2024/RM08) (2024/P08)

Rapport (majorité) : Mme Marianne Ghorayeb

Rapport (minorité) : M. Pierre Chiffelle

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 08/2024, du 31 janvier 2024, concernant l'« Adoption du Plan d'affectation « Rue de Fribourg » et son règlement »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter le Plan d'affectation « Rue de Fribourg » et son règlement, tel qu'amendé ;
2. d'approuver les propositions de réponses de la Municipalité aux oppositions au Plan d'affectation « Rue de Fribourg » et son règlement.

Ainsi délibéré en séance du **14 mars 2024**.

Adopté à une très large majorité (un avis contraire et trois abstentions) tel qu'amendé.

Pour extrait conforme le 16 mars 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind